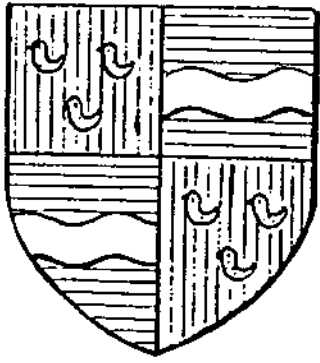


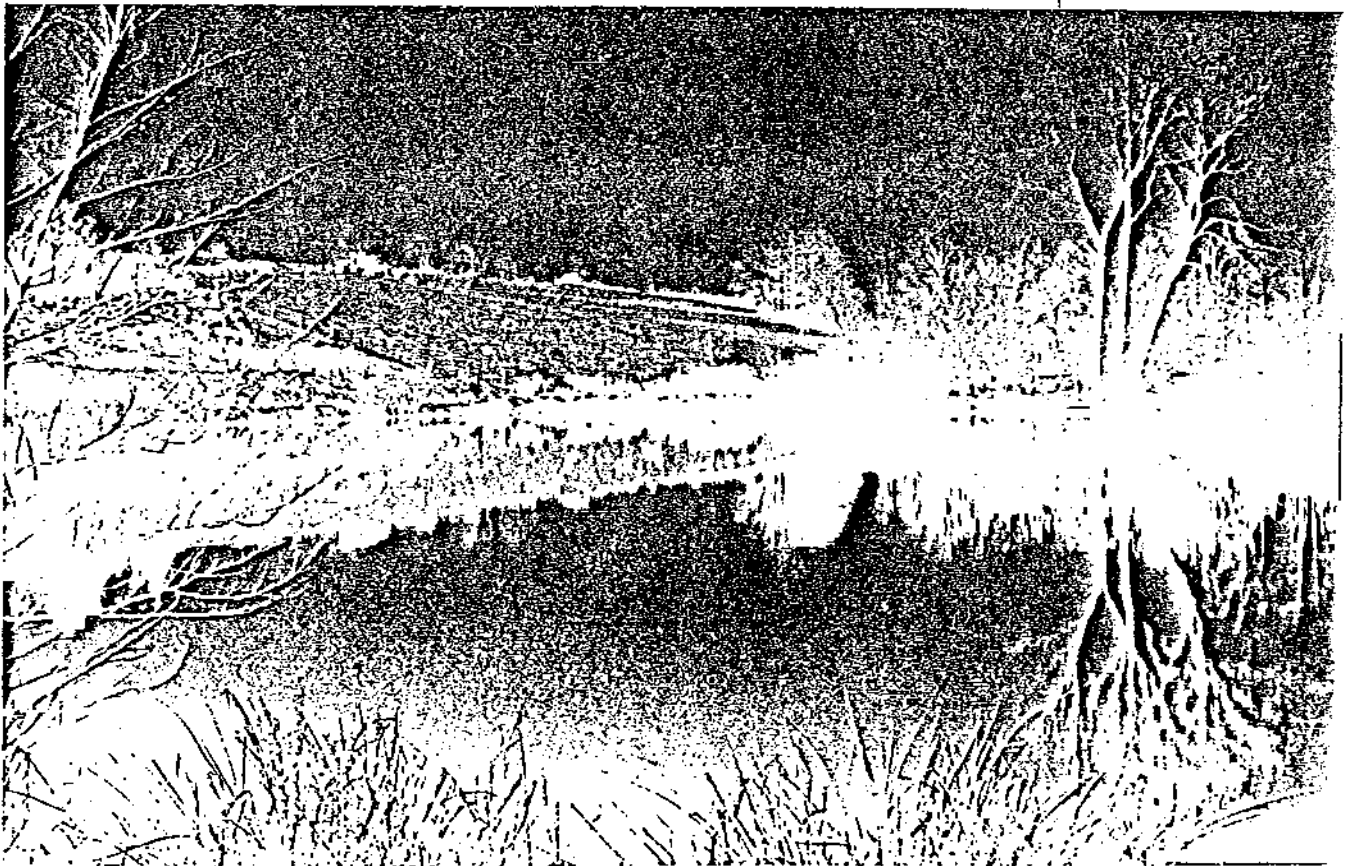
Chavard
Mai 1989



Pollionnay

Bulletin d'informations
municipales et communales

n.25



L'ETANG

Par une belle matinée de printemps, pour honorer et commémorer le bicentenaire de la Révolution Française de 1789, les enfants de nos écoles ont planté l'Arbre de la Liberté.

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE,
sont les trois mots gravés sur les frontons de nos mairies.
Comme les phares guident les marins, ces mots doivent nous
guider dans notre vie d'Homme et de Citoyen.

Liberté, oui, mais accompagnée du respect de soi-même
et du respect d'autrui, de son travail, de ses idées, de ses
convictions.

Egalité, des chances pour bien réussir sa vie.
Si la naissance ne dispense pas l'égalité, que la formation
de nos écoliers leur donne les possibilités de se faire une
place dans la vie, par leur travail et leur courage.

Fraternité, notre époque, trop industrielle, trop
mécanisée, manque souvent de bonté.

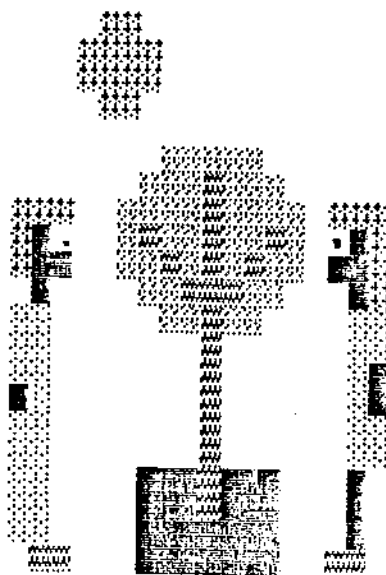
Il serait bon de penser aux déshérités de toutes sortes
et de les aider mais sans en faire des assistés.

A l'aube de ce nouveau mandat, je souhaite à tous les
habitants et amis de notre commune, des années heureuses qui
comblent leurs aspirations.

Le Maire, Raymond DUCLOS

L'arbre de la liberté
oooooooooooooooooooooooooooo

On a planté un arbre de la liberté
devant le restaurant scolaire.
Quelques parents et le conseil
municipal étaient venus. Le maire a
prononcé un petit discours. Il a parlé
de trois mots: " Liberté, Egalité,
fraternité." Il a dit qu'il fallait
respecter les autres, accepter les
différences, être tolérant et vivre en
paix. Il a dit aussi que quand nous
serions vieux et âgés, nous pourrions
raconter à nos petits enfants que nous
avons planté l'arbre de la liberté en
1989.
L'arbre a été mis debout dans le trou
attaché à un piquet, et chacun à notre
tour, nous avons jeté une pelletée de
terre. Ce sont les petits de la
maternelle qui ont commencé avec de
petites pelles. Les maîtres, la maîtresse
et les conseillers municipaux ont fini
de boucher le trou. Certains d'entre
nous ont été impressionnés parce que
c'était la première fois qu'ils
plantaient un arbre. D'autres ont été
heureux de voir de près le maire et le
conseil municipal. On était content car
pour une fois on parlait de nous et des
écoles.



On a planté
l'arbre de la
LIBERTE
devant le
restaurant
scolaire.

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

12 et 19 MARS 1989

MAIRE : M. Raymond DUCLOS POLLIGNONAY Av. Guerpillon tél: 78 48 10 06

ADJOINTS :

M. Henri LARUE " La Rapaudière tél: 78 48 11 90

Attributions : Bâtiments communaux, constructions nouvelles, réhabilitation de l'habitat ancien, urbanisme, ordonnancement des recettes et dépenses en mon absence.

M. Roger DEROUX " Mercroy tél: 78 48 14 63

Attributions : Finances et urbanisme, affaires sociales et économiques, relations extérieures, information ordonnancement des recettes et dépenses en mon absence.

M. Jean BOUCHARD " Larny tél: 78 48 12 61

Attributions : Voirie, assainissement, urbanisme, affaires agricoles environnement.

M. Jean BLIEM " Valency tél: 78 48 11 72

Attributions : écoles, culture, jeunesse et sports, tourisme, information, environnement.

CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Mme Maguy CASSU	"	La Poizatière	tél: 78 48 14 28
M. Jean-Paul JASSERAND	"	La Rapaudière	" : 78 48 14 10
M. René POCACHARD	"	Les Balmes	" : 78 48 10 02
Mme Monique RIVOIRE	"	Les Martines	" : 78 48 11 16
M. Bernard MOREL	"	La Cozonnière	" : 78 48 10 67
M. Yannick BIRET	"	La Rivoire	" : 78 48 10 01
M. Robert RAVEL	"	La Garnière	" : 78 48 13 97
M. Jean PICOTIN	"	Le Vivaray	" : 78 48 10 31
Mme Solange TISSEUR	"	Les Balmes	" : 78 48 10 32
M. Hubert IBANEZ	"	La Garenne du Buis	" : 78 48 13 00

Permanences	M. le Maire	: Mardi Jeudi Samedi 11h - 12h
	M. Larue	: 1 ^{er} et 3 ^e Jeudi de chaque mois 10h - 12h
	M. Deroux	: 1 ^{er} et 3 ^e Samedi de chaque mois 10h - 12h
	M. Bouchard	: Tous les Jeudis de 9h - 10h
	M. Bliem	: 2 ^e et 4 ^e Mercredi de chaque mois 14h - 16h

DESIGNATION DES COMMISSIONS

28 MARS 1989

Voierie, assainissement, environnement, ordures ménagères :

MM. DUCLOS. BOUCHARD. BLIEM. POCACHARD. MOREL. LARUE. BIRET. Mme CASSU

Bâtiments communaux et scolaires, ensemble polyvalent et construction :

MM. DUCLOS. LARUE. BLIEM. IBANEZ. PICOTIN. JASSERAND. RAVEL. POCACHARD. BOUCHARD. Mmes TISSEUR. RIVOIRE.

Pompiers et sécurité :

M. DUCLOS. BIRET. BOUCHARD. LARUE. MOREL.

Fêtes, sports, jeunesse, culture, écoles, maison des jeunes :

MM. DUCLOS. BLIEM. DEROUX. IBANEZ. JASSERAND. Mmes RIVOIRE. CASSU. TISSEUR.

Finances et plan :

MM. DUCLOS. LARUE. DEROUX. BOUCHARD. BLIEM. PICOTIN. IBANEZ. MOREL. RAVEL.

Urbanisme, P.D.S. :

MM. DUCLOS. LARUE. DEROUX. BOUCHARD. BLIEM. IBANEZ. PICOTIN. POCACHARD. RAVEL.

Information et communication :

MM. DUCLOS. BLIEM. DEROUX. JASSERAND. IBANEZ. Mmes CASSU. TISSEUR.

Conseil de discipline des employés communaux :

MM. DUCLOS. LARUE. DEROUX.

Commissions affaires sociales :

MM. DUCLOS. DEROUX. LARUE. POCACHARD. Mmes CASSU. RIVOIRE. TISSEUR.

Centre communal d'action sociale :

MM. DUCLOS. DEROUX. Mmes CASSU. RIVOIRE. TISSEUR.

Centre de soins :

MM. DUCLOS. DEROUX. Mmes CASSU. RIVOIRE. TISSEUR.

Association intercommunale au service des personnes âgées :

MM. DUCLOS. DEROUX. Mmes CASSU. RIVOIRE. TISSEUR.

Activités économiques, commerce, artisanat, entreprise, agriculture, tourisme :

MM. DUCLOS. DEROUX. LARUE. MOREL. PICOTIN. IBANEZ. BLIEM. RAVEL. BIRET. Mme CASSU.

Conseil d'établissement Maison de Retraite Jean Villard :

M. LARUE.

Délégués au syndicat S.I.V.O.M. : MM. Maurice DESBOIS. DUCLOS. DEROUX.
MM. LARUE. BOUCHARD.

Délégués au syndicat des eaux du Sud-Ouest Lyonnais :

MM. Marcel FOUGEROUSE. LARUE. DUCLOS.
MM. POCACHARD. BIRET.

Délégués au syndicat d'électricité (SYDER) :

MM. LARUE. PICOTIN.
MM. JASSERAND. POCACHARD.

Délégués au syndicat des ordures ménagères :

MM. BOUCHARD. BLIEM.
MM. MOREL. BIRET.

Délégués au syndicat des personnes âgées :

M. DEROUX. Mme TISSEUR.

Délégués au syndicat de la gendarmerie :

MM. LARUE, BIRET.
MM. BLIEM, NOREL.

Délégués au syndicat paragrêle :

MM. BOUCHARD, RAVEL.

Délégués à l'Association Intercommunale des Côteaux du Lyonnais pour l'Aménagement et le Développement (A.I.C.L.A.D.) :

MM. DUCLOS, DEROUX.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE POLLIGNONNAY EN DATE DU
21 AVRIL 1989

Le Conseil Municipal de POLLIGNONNAY s'est réuni le vendredi 21 avril 1989 à 20 h 30 à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Raymond DUCLOS, Maire.

Après approbation, à l'unanimité, du compte rendu de la dernière séance l'assemblée a :

- Après un long exposé de M. IBANEZ, Président du sou des Ecoles, sur la présentation d'un projet de "Contrat de Ville" élaboré entre diverses associations communales, pour les enfants des écoles, le Conseil Municipal a donné un avis favorable pour soutenir ce projet et décidé d'une participation à hauteur d'un tiers de la dépense. Le projet s'élève pour la première année à un montant de 147.805 F.

Des demandes de subvention seront adressées à divers organismes.

- la réfection de la pièce où se trouve le cadastre, sera aménagée dans les prochains mois afin d'augmenter la superficie pour coucher les enfants de l'école maternelle. De plus, un avis favorable a été donné pour que les enfants de l'école maternelle puissent pratiquer la gymnastique dans la salle du conseil.

- depuis la rentrée des vacances de Pâques, le garde-champêtre assure à 11 h30 et à 16 h 30, la sortie des enfants aux écoles primaires. Un projet pour des panneaux peints sur la route indiquant la sortie d'enfants, est à l'étude.

- désigné comme délégués du Conseil :

- aux écoles : MM. IBANEZ et BLIEM
MMmes CASSUS et TISSEUR

- à la bibliothèque : MM. JASSERAND et BLIEM
Mme TISSEUR

- désigné deux délégués suppléants à l'Association des Côteaux du Lyonnais : MM. LARUE et RAVEL.

- désigné 12 membres titulaires et 12 membres suppléants pour les commissions communales des impôts directs. M. le Préfet choisira 6 membres titulaires et 6 membres suppléants.

- fixé à 67 F par m2, pour l'année 1989, la taxe sur les emplacements publicitaires fixes.

- accepté un chèque d'un montant de 504,60 F représentant le remboursement des frais d'hospitalisation d'un sapeur-pompier.

- décidé la mise en place trimestriellement, d'une benne pour les gros déchets ménagers.

- donné son accord pour la constitution d'une association de personnel communal.

Les délégués des diverses commissions ont présenté leurs rapports. Ceux-ci seront disponibles à toute personne qui désire en prendre connaissance.

Le premier bulletin municipal du nouveau conseil sera prochainement mis en page. Toutes les associations sont priées de faire parvenir leur texte dans les meilleurs délais.

Le Maire,

Raymond DUCLOS

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE POLLIONNAY
EN DATE DU 16 MAI 1989

Le Conseil Municipal de POLLIONNAY s'est réuni le mardi 16 mai 1989, à 20 heures, à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Raymond DUCLOS, Maire.

Après approbation, à l'unanimité du procès-verbal de la dernière séance, l'Assemblée a :

- décidé l'institution du droit de préemption urbain dans les zones U et NA du P.O.S de la commune. Ceci permettra d'avoir connaissance des transactions portant sur les terrains et immeubles de ces zones et d'avoir ainsi l'opportunité d'acquérir certains terrains et immeubles pour constituer une réserve foncière.

- décidé la mise en révision du P.O.S. En effet, celui-ci ne correspond plus, tant sur le règlement que sur le zonage aux exigences actuelles et futures compatibles avec un aménagement rationnel de la commune.

La commission qui a été désignée pour les travaux concernant la révision du P.O.S est composée de :

- Messieurs DUCLOS, LARUE, DEROUX, BOUCHARD, BLIEM, POCACHARD, RAVEL, PICOTIN, IBANEZ.

- accepté un avenant au contrat d'affermage d'assainissement de la S.D.E.I.

Celui-ci a pour objet d'harmoniser les dates de facturation, d'indexation des prix et de reversement de surtaxes, en fonction des nouvelles données fixées pour l'eau.

- donné un avis favorable pour le traçage des places de parking (2 abstentions), ainsi que la pose de plusieurs panneaux de signalisation.

Le stationnement, la création d'une zone bleue dans le centre bourg, fera l'objet d'une nouvelle discussion.

- La révision du règlement de la salle polyvalente ainsi que la modification des tarifs sera également étudiée par la commission compétente.

En ce qui concerne la bibliothèque, une lettre de rappel a été renouvelée au service des Domaines pour la demande d'évaluation du hangar de M. VERNAY, appartenant au complexe polyvalent.

La commission bâtiment a rédigé un questionnaire sur les besoins en logement dans la commune. Celui-ci sera inséré dans le prochain bulletin municipal.

Cette commission a également procédé à la visite des bâtiments communaux. Différents petits travaux seront à réaliser.

M. le Maire fait part également que l'agent d'entretien qui effectuait le creusement des fosses au cimetière, ne peut plus assurer ce service.

Il est donc demandé aux entreprises de la commune et de l'extérieur, désireuses d'effectuer ce travail, de bien vouloir se faire connaître en mairie.



Le Maire,

Raymond Duclos
Raymond DUCLOS

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DES FETES DU 20 AVRIL 1989

Présents: MM. Duclos, Larue, Ibannez, Brochet, Bouchard, Moretton, Cassu, Mmes Danière, Crozet, Bouchard, Cellier, Chavand.

Excusés : MM. Chavand, Deroux, Jasserand, Mmes Belmon, Pourcenoux, Melle Chavand.

Mme Chavand, secrétaire, donne lecture des C.R. de l'A.G. de 1988, ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

M. Duclos, président, en l'absence de Mme Belmon, trésorière, soumet à l'assemblée un rapport financier très détaillé et un inventaire du patrimoine du comité des fêtes à ce jour, ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

M. le Président félicite Mme Belmon et Mme Chavand pour l'excellente tenue des finances et des comptes-rendus.

- Renouvellement du bureau. M. Duclos, ayant été élu maire de la commune, désire se retirer du poste de président, Mme Belmon trésorière du Comité depuis sa création, souhaite être remplacée et s'engage à initier son successeur.

MM. Ibannez et Cassu, se proposent pour faire partie du bureau. Celui-ci est donc élu à l'unanimité, comme suit :

M. Larue Henri, adjoint au Maire,		Président
M. Deroux Roger	" "	Vice-Président
M. Cassu J. Raymond	Pt anciens Combattants	" "
M. Ibannez Hubert	Pt ASCF sect. Foot	" "
Mme Bouchard Jeanine	Pt Sou des Ecoles	Trésorier
Mme Chavand Josette	sympathisante	" adj.
Mme Belmon	"	Secrétaire
M. Monnier William	sympathisant	
M. Brochet Etienne	Pt. ASCF	
M. Moretton Yves	Pt. Sapeurs Pompiers	

Ce bureau a pour tâche de gérer au mieux le patrimoine du Comité, mis au service de toutes les associations et Sociétés du village, de susciter et coordonner des actions menées par les groupes locaux et la Municipalité.

M. Ibanez insiste sur le rôle d'animateur du Comité des Fêtes, au sens relationnel du terme et cite l'exemple du mini-forum des associations, qui a eu lieu le 8 Janvier et, qui a été une grande réussite en ce sens. Cette expérience positive est à renouveler. M. Duclos, maire, s'engage à y inclure les vœux de la Municipalité afin que la population, au moins une fois par an, s'auto-rencontre et fasse connaissance avec les instances et structures locales.

M. Ibanez propose encore que la fête de fin d'année des écoles de Pollionnay devienne une véritable fête de l'enfance, et invite pour cela, toutes les associations locales qui ont des activités destinées aux enfants, à y participer.

Dans le même esprit, Mme Crozet de l'Association des Mandrières aimerait marquer plus intensément la Semaine Nationale des Personnes Agées. Elle propose le thème "le Mouvement" pour animer une journée inter-générations. Enfants, adultes des diverses associations, des écoles, pensionnaires de la Maison de retraite pourraient y participer par de la gymnastique ou de la danse, ou un spectacle commun.

- Le rôle de l'ASCP, regroupant statutairement quelques associations est de nouveau discuté. Il apparaît que si son impact est très relatif, l'ASCP n'en est pas moins utile en apportant une structure officielle plus légère aux groupes qui profitent ainsi de sa tutelle. Il apparaît ainsi que le Comité des fêtes ne peut pas la remplacer. D'un commun accord, l'existence de l'ASCP est donc à maintenir.

- Le comité de Foire qui s'apprête à organiser sa 10ème manifestation, tend vers une officialisation.

Sur le plan matériel, le Comité des Fêtes organise le réveillon de la St Sylvestre et envisage, par exemple, de tenir une buvette le jour de la foire en remplacement du Club du Tilleul. Les deniers, ainsi recueillis, permettent d'apporter aux Stés Locales un équipement collectif pratique, comme cette année, la prise en charge financière de l'achat d'une poutre de gymnastique enfants, par l'Association des Familles. Ce matériel vient améliorer l'équipement déjà acquit par la commune pour les enfants des écoles, le tout dans un but de service collectif.

A propos des panneaux d'affichage, demandés par les Associations, M Duclos, maire, et M Larue, adjoint, engagent la commune à faire le nécessaire, ainsi que la pose de calendrier planning dans les salles et les boîtes aux lettres pour les Associations.

Des flèches directionnelles indiquant la salle des Sociétés, sont aussi souhaitées.

La prochaine réunion de bureau est fixée au jeudi 25 Mai.

CLASSES

C'est avec le soleil et la bonne humeur de tous que les classes en "oeuf" ont été balayées le 23 Avril par les classes en O qui ont repris le flambeau pour une nouvelle année de festivités sur la commune.

Souhaitons leur bonne chance !

Maison de la rencontre

Que se passe t-il à la maison de la rencontre?

Dimanches - café: Les premiers et troisièmes dimanches de chaque mois la maison de la rencontre vous accueille (de 10H30 à 12H) autour d'une tasse de café, de thé, de chocolat, à moins que vous ne préfériez une tisane ou une boisson fraîche.

Sortie culturelle: A l'heure où nous imprimons ces lignes, la maison de la rencontre vous aura fait découvrir le quartier de la Croix-Rousse, son histoire, ses canuts, ses traboules, etc... sortie le 20 Mai à 13H30 qui s'annonce pleine de succès.

Regard sur le Burkina-Faso: Le 2 Juin prochain, à 20H30 salle des associations, Josette Marignier, après 3 séjours en brousse, nous invite à découvrir le Burkina-Faso (ancienne haute-volta AOF). A l'aide de son montage diaporama, nous ferons connaissance surtout avec le pays Mossi, cette région qui s'étend jusqu'au Mali, dont Maryse Condé a si bien su décrire les mœurs dans son livre "Ségou". Des objets de culture Mossi seront exposés et la bibliothèque municipale proposera un choix de documents qui nous permettront d'approfondir notre connaissance de ce pays. Nous terminerons la soirée en dégustant une tisane du cru. Prix d'entrée: 20F pour les adultes (au bénéfice d'un village du pays Mossi), gratuit pour les moins de 15 ans.

Expo foire: La maison de la rencontre aimerait mettre en valeur les réalisations des artistes de Pollionnay qui s'ignorent. En effet, beaucoup de personnes ont un violon d'Ingres, une passion et réalisent des oeuvres, des objets, sans avoir acquis de connaissances techniques en la matière. Ces réalisations révèlent souvent un sens inné de l'art, un talent en gestation, ou tout simplement une habileté très sûre...

Afin de réaliser cette exposition, la maison de la rencontre prospectera auprès des habitants et recueillera au cours des mois d'été les objets ou oeuvres de ceux qui souhaiteront les prêter. Si vous avez réalisé: objets en bois, peintures, dessins, tapisseries, poèmes, etc... faites vous connaître auprès des responsables Arlette Marignier, Andrée Roux, Georgette Belmon ou Josette Chavand. Merci d'avance.

Chavand Josette

MAISONS FLEURIES

Dans le cadre de la campagne de fleurissement de la commune, la Municipalité a décidé d'organiser cette année, un concours local de maisons fleuries.

Ce concours sera jugé sur place par un jury qui se déplacera.

Les habitants de la commune désireux de participer au concours des maisons fleuries peuvent se faire connaître en mairie dès maintenant.

Le Maire, Raymond DUCLOS

Marie Leenardt, avec talent et gentillesse, nous a aidé à apprécier harpe le 15 Avril. Nous étions 50 enfants et adultes à cette soirée, attentifs et charmés.

Les derniers achats de la bibliothèque ont regarni le rayon "Roman Jeune"; l'imposant ATLAS UNIVERSEL édition 1987 des jeunes, publié par sélection reader's digest, en collaboration avec le journal le monde, est en consultation pour tous aux heures d'ouverture:

- Mercredi 10h à 11h
- et de 15h à 16h
- Jeudi 18h à 19h
- dimanche 11h à 12h

Après une visite de Messieurs PERRIN, conseillers technique pour le livre, représentant la direction régionale d'action culturelle auprès de la préfecture et MICOL, directeur de la bibliothèque central de prêt, dans notre commune, concernant un projet d'agrandissement de la bibliothèque, et suite aux démarches entreprises à l'automne 88 par la municipalité, une réponse favorable pour l'obtention d'une subvention d'un montant de 150.000 F. est arrivé en Mairie.

Nous avons l'espoir d'un espace plus confortable pouvant recevoir les enfants de l'école, que les 73 adultes, les 85 autres enfants inscrits, ainsi que la desserte de la maison de retraite où il y a environ 25 lecteurs.

Le bureau de la bibliothèque.

Les pompiers de Pollionnay.

Les pompiers de Pollionnay, nous les connaissons bien. Toujours pressés pour partir "au feu" dès que les "bips" se font entendre. Et chaque fois c'est la même question: "que se passe t-il?" Incendie, accident, assistance à personne blessée, etc...

De plus en plus souvent nos pompiers sont sur le pied de guerre. Depuis le début de l'année, nous avons entendu 20 fois le "pin-pon" des véhicules. C'est dire combien nous faisons souvent appel à leur service, et chaque fois il leur faut quitter rapidement et jour et nuit leur travail, leur famille pour courir à l'appel du devoir.

J'aimerais que la population de Pollionnay sache bien qu'elle peut compter sur ses pompiers. Sur les 18 membres qui composent le corps des sapeurs pompiers, 14 sont titulaires du B.N.S. (Brevet National de Secourisme), 12 ont le Brevet de Réanimation, 5 le Secours Routier. Deux manoeuvres ont lieu chaque mois afin de se familiariser avec l'important matériel que nous possédons.

Je remercie monsieur Fougerousse, ancien Maire, ainsi que son conseil municipal, pour tout ce qu'ils ont fait afin de moderniser notre corps. Entre autre, la municipalité nous a aidés financièrement à équiper notre véhicule 4X4 et nous a acheté la centrale radio ainsi que 12 "bips" (valeur 100000F) en 1988. Le solde a été pris en charge par la caisse des pompiers (calendriers, vacations) qui pour l'année 1988 a déboursé la somme de 48000F pour l'achat du véhicule "Dodge 4X4" et de 5 "bips". D'ailleurs pour faire face à cette importante dépense, la sortie annuelle des pompiers a été annulée.

Je remercie tous les sapeurs pour leur bénévolat et le sérieux qu'ils apportent dans leur mission, Monsieur le Maire et le conseil Municipal (ancien et nouveau) et tous ceux qui ont oeuvré pour la réalisation de notre nouvelle caserne qui par son emplacement et son architecture nous permet d'être encore plus fonctionnels.

Merci à tous

Moretton Yves

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Association des Anciens Combattants de Pollionnay regroupe les adhérents de Pollionnay, Marcy l'Etoile, Ste Consoirce. D'où sa dénomination "Anciens combattants de Pollionnay - Marcy l'Etoile - Ste Consoirce".

Les Associations d'anciens Combattants s'amenuisent chaque jour. Déjà nos aînés, ceux de 14-18 ont presque tous disparu, aussi nous nous devons pour rester fidèle à leur mémoire et à celle de tous ceux qui ont combattu pour défendre la Liberté, les droits de l'homme et la France, de continuer à exister et à faire entendre notre voix.

L'Association a pour but de rassembler :

- les Anciens Combattants des Armées de Terre, de Mer, de l'Air, mobilisés, appelés, rappelés, engagés volontaires, guerre 39/45 contre: Allemagne - Italie - Japon;
- Anciens Combattants de 1945 à ce jour : Indochine - Corée - A.F.N. - Liban Tchad etc...
- F.F.I. Résistants et Déportés;
- Les Veuves et Orphelins de guerre, les ascendants, les pupilles de la Nation;
- Les Sympathisants;

dans un esprit d'amitié, de solidarité et de tolérance.

L'Association assure la défense des intérêts et des droits moraux des adhérents. Elle instruit les dossiers de demande de cartes, diplômes, pensions d'invalidité, etc...

Elle couvre et assure les diverses cérémonies traditionnelles en relation avec les Municipalités:

8 Mai 1945 - 18 Juin 1940 - Journée Nationale de la Déportation -
11 Novembre 1918 - etc...

- Les loisirs ne sont pas absents et chaque année la "Commission "Fêtes-Loisirs" organise :

- Un repas devenu Traditionnel les 8 Mai
- Un voyage annuel en septembre
- Un concours de Belote
- Une soirée "La choucroite des Anciens Combattants" en Décembre.

Cette Année 1989, verra :

- Le voyage annuel le 16 Septembre "Le Vercors".
- La soirée Choucroite le 9 décembre, animée par une Chanteuse Professionnelle.

Nouveaux Arrivants, inorganisés des communes de Pollionnay, Marcy l'Etoile, Ste Consoirce, rejoignez la section.

Renseignements : Président : Roger DEROUX tél: 78 48 14 63
Secrétaire: Pierre GUINET tél: 78 87 13 59

- Depuis six mille ans la guerre
Plaît aux peuples querelleurs
Et Dieu perd son temps à faire
Les étoiles et les fleurs.

Victor Hugo - Chansons des rues et des bois.

- Nous vous avons présenté succinctement l'Association des Anciens Combattants de Pollionnay - Marcy l'Etoile et Ste Consoirce. Nous vous tiendrons au courant de nos diverses activités. A bientôt ...

Le bureau.

ASSOCIATION DES FAMILLES

TOUT SAVOIR SUR L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

L'Association des familles a organisé une matinée "orientation" à l'intention des étudiants et des demandeurs d'emploi, et présenté le nouveau service "système choix" ouvert par la Fédération des familles du Rhône (déjà utilisé avec succès dans treize pays). Il consiste à :

- s'auto-évaluer : à travers un questionnaire pour mieux connaître ses centres d'intérêt, ses aptitudes, son tempérament pour définir le mode de vie professionnelle souhaité. Le guide est un fil conducteur ; il ne s'agit pas d'un test mais d'une aide à la découverte des multiples facettes de la personnalité.
- explorer les professions adaptées à la personnalité de chacun, à travers une conversation avec l'ordinateur pour : sélectionner les professions ; obtenir des informations sur les professions choisies ; comparer deux professions ; trouver des professions similaires à une profession donnée.
Utiliser l'ordinateur est à la portée de tous, et ne demande aucune connaissance particulière. Pour l'instant l'ordinateur a en mémoire 550 professions décrites sur seize critères.
- définir un plan d'action : pour construire son avenir, profiter pleinement de la richesse de l'environnement, milieu familial, scolaire, professionnel, amical... à travers : des contacts assistant-famille-éducateur-amis ; des rencontres avec des professionnels ; d'autres organismes (C.I.O., B.D.I., etc) ; pour confirmer son choix, découvrir les réalités professionnelles et connaître les formations adaptées.

Pour plus d'informations et rendez-vous sur votre secteur, contactez Mme LEPINE à TASSIN, téléphone 72.38.01.75 de 16 à 20 heures tous les jours, ainsi que les mercredis et samedis matins.

FETE DES MERES

Le 28 MAI 1989, pour la fête des mères, les enfants suivant les cours de gymnastique ainsi que ceux suivant les cours de musique donneront un petit spectacle avant le vin d'honneur auquel tous les habitants de Pollionnay sont conviés à partir de 11 h à la salle municipale.
Venez nombreux les applaudir.

CONFERENCE - mercredi 31 MAI 1989

L'Association des familles organise le mercredi 31 MAI 1989 à la Salle municipale à 20 h 15, une conférence par Monsieur J.P. CHICH collaborateur direct de Monsieur Antoine de la GARANDERIE, sur le thème "*tous les enfants peuvent réussir*", selon la méthode Antoine de la Garanderie.

Entrée : 20 Fr (15 Fr pour les membres de l'Association)

* Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers amis,

Une nouvelle équipe Municipale a pris en mains la gestion des affaires de la Commune.

De nouvelles commissions se mettent en place.

Les membres de l'équipe chargée de la communication, donc du bulletin, feront tout leur possible pour vous apporter les informations que vous souhaitez.

Notre bulletin peut s'améliorer, évoluer.

Faites-nous part de vos suggestions.

L'école de Pollonnay

1 - Structure de l'école:

Il y a trois classes réparties en deux lieux géographiques différents:

- la classe maternelle (28 élèves) installée au rez-de-chaussée de la Mairie: Institutrice Melle Robert, agent spécialisé de l'école maternelle (ASEM) Mme Biret. *Tel: 78 48 12 38*

- les classes primaires installées à la sortie du village en direction de Vaugneray.

Un CP CE1 de 20 élèves; Instituteur: Mr Beaumont

Un CE2 - CM1 - CM2 de 16 élèves; Instituteur: Mr Cavassa qui est également directeur de l'école. *Tel: 78 48 10 60*

2 - Environnement de l'école:

Pour aider les familles, la municipalité a mis en place trois services:

- l'accueil du matin à partir de 7H30. Il se fait actuellement dans les locaux de la classe maternelle mais tous les enfants de l'école sont concernés.

- le restaurant scolaire qui accueille entre 25 et 45 enfants selon les jours. Ce restaurant fonctionne depuis la rentrée 88 dans des locaux neufs situés à côté de la salle polyvalente.

- l'étude du soir de 16H30 à 17H30. Il est possible pour les parents de venir prendre leur enfant à n'importe quel moment de l'étude.

Les inscriptions des élèves désirant fréquenter l'école publique de Pollonnay au cours de l'année scolaire 89-90 seront reçues:

le jeudi 1er juin et le vendredi 2 juin de 16H30 à 17H30.

le samedi 3 juin de 11H30 à 12H.

(apporter le livret de famille et le carnet de vaccination)

3 - Activités de l'école.

La commune finance les séances hebdomadaires de piscine pour les classes primaires. Elle met à la disposition des trois classes (le mardi) la salle polyvalente pour des activités sportives rendues possible grâce à l'achat de matériel adapté.

Cette année une activité décloisonnée a été mise en place entre les trois classes le vendredi matin de 10H30 à 11H30:

Melle Robert anime la chorale pour les enfants volontaires à partir de 4ans

Mr Beaumont avec le concours de Mme Biret travaille en évolution et rythmique avec les tout petits.

Mr Cavassa anime un atelier électricité pour les autres.

Dans le cadre de l'ouverture sur le monde extérieur, la classe de CP-CE1 participe à des échanges inter-classes avec le support logistique d'un réseau télématique. Vous pouvez consulter le travail des enfants si vous possédez un minitel (36 14 ACTI choix 1).

Tous les habitants du village peuvent apporter un soutien actif à l'école

A l'initiative du Sou des écoles, avec l'accord et le soutien des enseignants et de la municipalité, un projet d'animations pendant et après la classe a été élaboré dans le cadre des contrats d'aménagement des rythmes scolaires. Si vous désirez en prendre connaissance, nous pouvons vous prêter une copie du dossier qui est actuellement sur le bureau de l'administration dans l'attente d'une subvention.

Les enseignants de l'école restent à votre disposition pour vous

l'école dans le cadre de l'association du Sou des écoles dont l'activité facilite l'ouverture des classes sur le monde environnant: classe découverte pour la maternelle, voyage de trois jours à Paris pour les enfants du primaire, visite du musée Guimet pour les petits, visite d'une fabrique d'accordéons et de la cité de Pérouges pour les grands, séance de cinéma animalier à Vaugneray, théâtre.

Les enfants sont aussi accueillis régulièrement à la bibliothèque municipale soit pendant les heures scolaires, soit après le repas de midi pour ceux qui mangent au restaurant scolaire.

L'échec scolaire?

Que peut faire l'éducation nationale pour aider un enfant qui risque de connaître une situation d'échec lors des apprentissages fondamentaux que sont la lecture et le calcul?

La pratique actuelle est de ne pas attendre le constat d'échec pour intervenir afin d'éviter autant que faire se peut les redoublements, voire parfois les triplement du Cours Préparatoire.

La première étape est le *dialogue entre l'enseignant et les parents* avec l'aide de la psychologue scolaire du secteur pour essayer de définir quel sera le projet le plus adapté à l'enfant. Plusieurs orientations sont en effet possible:

La classe d'adaptation: c'est une structure qui accueille les enfants pour une durée limitée dans le temps afin de leur fournir l'aide supplémentaire qui paraît indispensable à la réussite de l'apprentissage de la lecture. L'enfant quitte "sa classe" à intervalles réguliers pour bénéficier d'un soutien au sein de la classe d'adaptation.

la classe de perfectionnement: c'est une structure qui accueille les enfants de façon permanente lorsque les difficultés qu'ils rencontrent les conduisent à vivre une situation d'échec dans le cadre de l'enseignement traditionnel. Les classes de perfectionnement bénéficient d'un effectif allégé et de méthodes pédagogiques adaptées.

L'institut médico-pédagogique qui permet à l'enfant de trouver en un même lieu tous les intervenants dont il a besoin tant au niveau scolaire que médical. Il bénéficie ainsi du suivi d'une équipe qui peut coordonner ses efforts pour lui permettre d'évoluer au mieux.

Quand le projet est amorcé grâce au dialogue parents-enseignant-psychologue scolaire, le dossier est alors présenté à la C.C.P.E.: *commission de circonscription préélémentaire et élémentaire* composée de l'inspecteur Départemental de l'Education Nationale, d'une ou d'un secrétaire chargé du suivi administratif des dossiers, de représentants des travailleurs sociaux (corps de santé, corps social, psychiatre, médecin), de représentants des parents d'élèves. Cet organisme formé de personnes compétentes chacune dans leur domaine va examiner en toute neutralité le dossier de l'enfant.

Les parents et l'enseignant peuvent être présents lors de l'examen du dossier.

En tout état de cause, la décision est soumise à l'approbation des parents qui peuvent toujours refuser les décisions de la commission. Dans ce cas, l'enfant reste accueilli normalement dans l'école où il était précédemment scolarisé.

Après 2 ans de travail, le nettoyage et le réaménagement de l'ancienne mine du VERDY touche à leur fin. Plus de 80 m3 de déchets divers ont été extraits, en partie manuellement, en partie par un entrepreneur local. Le remodelage du terrain, la pose d'une dalle en béton sur le puits côté route sont terminés. Le programme de plantation n'a pu être achevé ce printemps.

Cependant, diverses variétés végétales ont été plantées. Il s'agit d'espèces indigènes, choisies en fonction de leur intérêt pour les insectes (papillons notamment) et les oiseaux : sorbiers, alisiers, suraude, saule marsault, etc...

La réalisation, à l'intérieur du puits de mine, et près de l'entrée, d'une collection de fougères du département est maintenant commencée, et 8 espèces différentes sont déjà en place dans ce qui pourrait devenir un mini-jardin botanique original.

Côté chauve-souris, le nombre total reste faible (une vingtaine cet hiver), mais l'apparition d'espèces nouvelles comme le Murin à Oreilles échancrées et le rare Murin de Bechstein, est très encourageante.

Mais il n'y a pas que les chauve-souris qui fréquentent la mine. Depuis sa réouverture certains papillons que l'on trouve habituellement dans les grottes ont fait leur apparition au VERDY. Oh!... quelques-uns seulement mais le phénomène est remarquable et signe d'une évolution positive. Ces papillons, aux noms un peu compliqués (il s'agit des SCOLIOPERYX et des TRIPHOSA) viennent hiverner dans le milieu souterrain, où ils trouvent une température et une humidité convenable.

Un suivi scientifique a été commencé, consistant en 6 points de relevé de température associés à une cartographie bimensuelle de la répartition des chauve-souris dans la mine.

Il reste encore beaucoup à faire : pose d'une porte à l'entrée, installation d'un panneau pédagogique, mise en place de nichoirs à oiseaux, et surtout, gros travaux de maçonnerie internes. Lorsque tout sera achevé, il restera à attendre le retour des chauve-souris dans la mine avec l'espoir qu'elles s'y reproduisent un jour, ce qui serait une grande première !

La télévision (FR3 régionale) a montré de belles images sur la mine du Verdy. Le site est une réserve biologique et nous rappelons que les visites sans autorisation sont interdites. La mine n'est pas et ne sera jamais un ZOO et il n'y aura jamais de visites "touristiques", ne serait-ce que pour des raisons de sécurité, mais surtout parce que cela n'en vaut pas la peine. Par contre, des visites privées et discrètes pour ne pas déranger les chauve-souris, pourront s'envisager.

Une inauguration officielle est prévue pour l'automne si les moyens financiers de notre association nous permettent de terminer les travaux d'aménagement.

Fédération Rhône-Alpes de
Protection de la Nature,
section du Rhône.
39, Quai St. Vincent 69001 LYON
Tél: 78 28 48 84

Le prochain bulletin paraîtra début Juillet, pour reprendre le rythme habituel. Les membres de la commission demandent aux responsables d'associations de bien vouloir déposer des articles dactylographiés avant le 5 Juillet en Mairie.

Merci

FETE DE L'ENFANCE

POLLIONNAY

18 JUIN 1989

Organisée par le SOU DES ECOLES
et les Associations de Pollionnay.

11 h : Défilé costumé au bourg, ouvert à tous, sur le thème de la révolution, suivi d'un vin d'honneur au stade,

REPAS: salades, viande-frites, fromage blanc, tarte : 40F
(Enfants jusqu'à 6 ans: 20F)

Concours primés et animations l'après-midi

ET DES JEUX

pour tous les ages:

BAPTEME DU CHEVAL,
CHATEAU FORT GONFLABLE,
PISCINE A BALLES,
ECHASSES,
RUNS (MONOCYCLE)
BILLARD HOLLANDAIS,
STABIBALLES,
BALLONS SAUTEURS,
JEUX DE CONSTRUCTION,
VOITURES, etc...

GRANDE TOMBOLA:

SALON DE JARDIN,
BARBECUE,
RELAX,
PATIN A ROULETTES,
PLANCHE DE SKATE, etc...

ADULTES,
retrouvez votre jeunesse,
ENFANTS,
venez vous amuser...

Réservation REPAS à retourner avant le 12 Juin au TABAC BADOIL,
à la BOULANGERIE DADER, ou à l'ECOLE.

Nom: Prénom:

Adresse:

Nombre de repas

Signature: